



**Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil**  
en réponse  
**à la motion du groupe socialiste 14.104, du 27 janvier 2014,**  
**"CFC en poche, et ensuite ?"**

(Du 10 février 2016)

---

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

### **RÉSUMÉ**

*Le présent rapport est soumis à votre autorité en réponse à la motion 14.104 "CFC en poche, et ensuite ?". Le groupe socialiste du Grand Conseil neuchâtelois a déposé le 27 janvier 2013 une motion intitulée « CFC en poche, et ensuite ? » portant sur le devenir professionnel des titulaires d'un certificat fédéral de capacité CFC ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle AFP. Il demande au Conseil d'Etat de réaliser une enquête auprès des diplômés un an, respectivement trois ans après l'obtention de leur titre.*

*Si ce n'est pour le domaine Informatique – Multimédia, domaine pour lequel une profonde réflexion doit encore être menée, l'enquête effectuée (annexes 1, 2 et 3) montre clairement que le système de formation neuchâtelois est adapté aux exigences du marché du travail et permet aux titulaires d'une certification de s'insérer rapidement dans une activité professionnelle ou dans des études subséquentes (85.5% des titulaires d'un CFC / d'une AFP ayant obtenu leur diplôme en 2012, respectivement en 2014 occupent un emploi ou continuent leur formation). De plus, l'ensemble de ce rapport met en évidence le fait que les choix politiques tels que la dualisation des formations en école à plein temps menant à l'obtention du seul CFC ainsi que le resserrement des effectifs en école à plein temps dans le domaine Economie – Administration sont conformes à l'idée de maximiser les chances d'accéder rapidement au marché du travail pour les porteurs d'un CFC ou d'une AFP.*

*L'orientation des titulaires d'une certification est bonne et les formations suivies correspondent aux besoins puisque parmi les diplômés exerçant une activité professionnelle, 87.5% d'entre eux ont trouvé un emploi correspondant à leur formation. Plus précisément, 73.1% d'entre eux ont trouvé un emploi dans leur métier au sens strict et 14.4% dans un métier proche.*

*Enfin, la formation suivie est aussi très bonne dans la mesure où les répondants mettent une note de 4.8 sur 6.0 à leur formation et 83.0% d'entre eux recommanderaient leur formation à un ami.*

*En résumé, il convient de réaffirmer que la dualisation des voies en écoles à plein temps, en particulier dans le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, qui mènent à l'obtention du CFC doit être poursuivie en même temps qu'une profonde restructuration du dispositif de formation dans le domaine Informatique – Multimédia. A cette réforme structurelle doit s'ajouter une information pointue auprès des jeunes, de leurs parents ainsi qu'auprès des enseignants montrant par exemple qu'une formation duale permet de s'insérer plus rapidement dans le marché du travail qu'une formation en école à plein temps avec des recherches d'emploi plus de deux fois plus courtes (respectivement 1.6 mois et 3.5 mois) et que les diplômés en école à plein temps sont également plus nombreux à avoir connu le chômage depuis l'obtention de leur titre, soit 33.8% contre 26.2% pour les porteurs d'un titre dual.*

## **1. INTRODUCTION**

En date du 26 mars 2014, votre autorité a accepté la motion 14.104 du groupe socialiste. Nous en rappelons la teneur ci-dessous.

**14.104**

**27 janvier 2014**

**Motion du Groupe socialiste  
CFC en poche, et ensuite?**

*La formation pour tous, dans le canton, est un objectif prioritaire reconnu.*

*La formation duale est en progression, et ceci est un fait positif.*

*Néanmoins, nous ne connaissons pas le devenir professionnel des jeunes suite à l'obtention de leur CFC. Il serait intéressant de mener une enquête pour savoir si, dans un délai de un an, ces jeunes ont trouvé des débouchés grâce à leur formation initiale et sont encore dans le métier qu'ils ont appris. Si une enquête complémentaire était possible après trois ans par exemple, cela serait instructif de connaître la suite de leur itinéraire professionnel. Nous demandons ainsi au Conseil d'État de lancer une enquête dans ce sens.*

### **Motivation**

*Dans certaines professions, il est très difficile de trouver des postes de travail correspondants à la formation de base, alors que dans certaines branches, par contre, il y a un manque de professionnels formés.*

*Pour le choix futur des jeunes en fin de scolarité, il serait bon de connaître les possibilités offertes par les formations proposées, même si le marché du travail est très fluctuant dans le temps. Les choix professionnels se feraient en connaissance de cause, vu que chacun souhaite pouvoir exercer, au moins au départ de sa vie professionnelle, la profession qu'il a choisie et pour laquelle il a été formé.*

*Signataires : Christiane Bertschi, Christine Fischer, Silvia Locatelli, Johanne Lebel Calame, Florence Nater.*

Le présent rapport fait un état des lieux de la situation des jeunes titulaires d'une formation suite à l'obtention de leur CFC/AFP.

La synthèse de l'enquête s'articule en plusieurs points et débute par une définition des objectifs de l'étude (2.1) et une présentation de la démarche suivie (2.2). Conformément à la demande formulée dans la motion susmentionnée, il s'agira ensuite de se pencher sur la

situation professionnelle des diplômés (2.3), sur les débouchés à l'issue de leur formation (2.4) et sur l'évaluation de leur formation (2.5). Enfin, il s'agira d'analyser la caractérisation du parcours professionnel des diplômés ainsi que leur itinéraire depuis l'obtention de leur titre (2.6) puis quelques autres éléments permettant d'éclairer les choix professionnels (2.7). Le chapitre 3 mettra en évidence quelques pistes d'actions.

## **2. SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE (ANNEXES 1, 2 ET 3)**

Afin de répondre à la motion, une enquête a été commandée à un mandataire externe. Le rapport complet est joint en annexe.

### **2.1 OBJECTIFS**

L'enquête doit permettre de connaître l'itinéraire professionnel des jeunes diplômés CFC et AFP, c'est-à-dire savoir ce qu'ils font à l'issue de leur formation (emploi, études subséquentes, chômage, situation transitoire), connaître les débouchés qui s'offrent à eux (métier, employabilité, salaire), évaluer la formation reçue (satisfaction, pertinence) et caractériser leur parcours depuis l'obtention du titre (mobilité professionnelle, formation subséquente, chômage). Tout ceci avec pour objectifs :

- d'éclairer les choix professionnels futurs des jeunes en fin de scolarité, de leur permettre de se déterminer en toute connaissance de cause
- de réorienter l'offre de formation afin de proposer des filières permettant aux jeunes de s'intégrer dans le marché du travail
- de répondre aux besoins des entreprises et ainsi d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et la demande du marché du travail

### **2.2 DÉMARCHE**

Pour répondre à ces interrogations, une enquête par questionnaire a été réalisée auprès des titulaires d'un certificat fédéral de capacité CFC ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle AFP<sup>1</sup> ayant obtenu leur titre en 2012, respectivement en 2014. Les questionnaires ont été envoyés en août 2015 à 2'740 personnes, avec une relance en septembre 2015. Précisons bien qu'il s'agit d'une enquête exhaustive dans le sens où un questionnaire est envoyé à chaque diplômé, et non d'une enquête par sondage.

Le taux de réponse a été très satisfaisant puisqu'il se monte à 43.1% avec 1'180 questionnaires retournés pour 2'740 questionnaires envoyés. Sur 143 métiers représentés dans la population totale, 111 sont ainsi considérés dans les analyses. Les métiers restants concernent un nombre extrêmement restreint de diplômés. Comme le questionnaire est auto-administré (chaque personne choisit de répondre ou non), un test de validité a été réalisé afin de déterminer la représentativité de l'échantillon composé par les personnes ayant répondu par rapport à la population totale. Le test montre que l'échantillon n'est pas représentatif de la population totale en termes de type de formation, mais qu'il l'est en

---

<sup>1</sup> Personnes formées dans les écoles professionnelles neuchâteloises, personnes au bénéfice d'un contrat d'apprentissage neuchâtelois, ressortissants neuchâtelois formés dans des écoles professionnelles hors canton.

termes de domaine professionnel. L'échantillon initial est donc redressé en retirant la modalité sous-représentée (CFC/AFP dual) pour obtenir un échantillon pondéré représentatif de la population totale.

### 2.3 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (emploi, études subséquentes, chômage, situation transitoire)

L'enquête montre qu'un an, respectivement trois ans après l'obtention de leur titre, 59.5% des diplômés sont insérés dans le monde professionnel alors que 26.0% d'entre eux poursuivent leur formation. Les autres diplômés sont à la recherche d'un emploi, se trouvent dans une situation transitoire (service militaire ou civil, séjour linguistique, etc.) ou ont renoncé à exercer une activité professionnelle. Sans surprise, les titulaires d'un diplôme dual privilégient l'emploi alors que les personnes ayant suivi une formation en école à plein temps sont les plus nombreuses à continuer leurs études. Certains domaines professionnels<sup>2</sup> sont plus propices à l'emploi (Transport – Logistique – Véhicules, Agriculture, Alimentation – Economie familiale, Hôtellerie – Restauration, etc.) alors que d'autres mènent majoritairement à une poursuite des études (Economie – Administration, Informatique – Multimédia).

### 2.4 DÉBOUCHÉS A L'ISSUE DE LA FORMATION (employabilité, métier, salaire)

Si 85.5% des diplômés exercent une activité professionnelle ou poursuivent leurs études une année respectivement trois ans après la fin de leur formation, les résultats montrent que 9.4% d'entre eux sont à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage. Ils sont par ailleurs plus d'un quart à avoir connu le chômage depuis l'obtention de leur titre. Le temps nécessaire pour s'insérer sur le marché de travail s'élève en moyenne à deux mois (sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, cette moyenne s'élève à 2.6 mois), mais se monte à plus de six mois pour 12.6% des diplômés. Les diplômés ont le sentiment que, de manière générale, la recherche d'un premier emploi n'est « pas aussi facile que cela ». Les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont liées au manque d'expérience professionnelle et à la difficulté à trouver des offres d'emploi dans le domaine de formation.

A nouveau, la situation diffère sensiblement en fonction du type de formation (dual, en école à plein temps, etc.) et du domaine professionnel. Globalement, une formation duale permet de s'insérer plus rapidement dans le marché du travail qu'une formation en école à plein temps avec des recherches d'emploi durant respectivement 1.6 mois et 3.5 mois. Ainsi, **le porteur d'une certification acquise en mode dual met plus de deux fois moins de temps à s'insérer que celui qui a obtenu sa certification en école à plein temps**. Les diplômés en école à plein temps sont également plus nombreux à avoir connu le chômage depuis l'obtention de leur titre, soit 33.8% contre 26.2% pour les porteurs d'un titre dual.

---

<sup>2</sup> Les activités économiques sont réparties en 18 domaines professionnels : Agriculture / Alimentation – Economie familiale / Arts appliqués – Arts – Musique / Bâtiment – Construction / Biologie – Chimie – Physique / Bois – Papier – Cuir / Economie – Administration / Environnement – Nature / Hôtellerie – Restauration / Industrie graphique / Informatique – Multimédia / Mécanique – Horlogerie – Métallurgie / Médias – Communication / Santé / Social / Textile – Habillement – Soins / Transports – Logistique – Véhicules / Vente – Achat.

Cependant, c'est clairement entre domaines professionnels que les différences sont les plus marquées. Ainsi, au moment de l'enquête, 3.9% des titulaires d'un titre du domaine Social sont à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage), contre 16.4% pour le domaine Informatique – Multimédia. Le temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail est de moins d'un mois et demi pour les domaines Bâtiment – Construction, Vente – Achat et Agriculture ; et de plus de trois mois pour les domaines Economie – Administration, Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale. Enfin, en termes de difficulté ressentie lors de la recherche du premier emploi, les domaines Informatique – Multimédia et Economie – Administration sont les plus « difficiles ». A l'opposé, les domaines Bâtiment – Construction, Agriculture et Hôtellerie – Restauration paraissent plus « faciles ».

Quant à la question de savoir si les diplômés trouvent un débouché correspondant à leur formation, il apparaît que, parmi les diplômés exerçant une activité professionnelle, 73.1% d'entre eux ont trouvé un emploi dans leur métier et 14.4% dans un métier proche. Seul un diplômé sur huit occupe donc un poste ne correspondant pas à sa formation. Si l'on examine de plus près la différence entre les diplômés de la formation duale et ceux de la formation en école à plein temps, il ressort que la proportion de diplômés des écoles à plein temps qui travaillent dans un autre métier est de 28.9%. Cette proportion est plus forte que pour les diplômés des formations duales qui se monte à 10.3%. **Il y a donc près de trois fois plus de réorientation pour les titulaires d'une certification obtenue en école à plein temps que pour ceux ayant obtenu leur CFC dans une formation duale.** Pour certains domaines, la formation mène directement à un emploi spécifique, avec par exemple le domaine social pour lequel 93.1% des diplômés travaillent dans « leur métier ». Pour d'autres, ce n'est pas le cas, à l'image du domaine Informatique – Multimédia dont 40.0% déclarent travailler dans un domaine autre que leur domaine de formation.

Enfin, le salaire AVS brut moyen touché par les diplômés lors du premier emploi (taux d'occupation de 100%) se situe à environ CHF 4'000.- par mois, une large majorité (80.7%) touchant un treizième salaire. Le minimum s'établit à CHF 3'667.- par mois pour le domaine Alimentation – Economie familiale alors que le maximum se monte à CHF 4'299.- par mois pour le domaine Bâtiment - Construction, suivi de près par le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie avec un salaire AVS brut de CHF 4'259.-

## **2.5 ÉVALUATION DE LA FORMATION REÇUE** (satisfaction, pertinence de la formation)

Avec une note moyenne de 4.8 sur un maximum de 6.0 et avec un seuil de suffisance fixé à 4.0, le degré de satisfaction quant à la formation est bon. Une large majorité des répondants (83.0%) recommanderait ladite formation à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation du même type. La formation suivie correspond par ailleurs dans une large mesure aux exigences du poste occupé (pertinence) avec une note moyenne de 4.8. Les résultats montrent que les formations de type dual correspondent largement aux exigences du poste occupé, ce qui est moins le cas pour les formations en école à plein temps. En termes de satisfaction, les diplômés de type dual sont plus de 85.0% à accepter de recommander leur formation à un ami, contre 73.8% pour les titulaires d'un diplôme en école à plein temps. **Une fois encore, la formation en mode dual engendre une satisfaction plus grande chez la personne certifiée que la formation en école à plein temps.** A nouveau, des différences apparaissent entre les différents domaines professionnels. Les domaines Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Bâtiment – Construction et Transports – Logistique – Véhicules sont ceux pour lesquels le degré de satisfaction est le plus élevé, avec pour corollaire le fait que les diplômés de ces domaines recommandent leur formation à plus de 90.0%. L'appréciation est par contre nettement plus sévère pour le domaine Informatique – Multimédia avec une notation de 4.4 et un taux de recommandation de 55.4%. En termes

d'adéquation entre la formation et les exigences du poste actuellement occupé, les formations des domaines Bâtiment – Construction et Hôtellerie – Restauration sont les mieux cotées. A l'inverse, les domaines Alimentation – Economie familiale et Informatique – Multimédia sont notés plus sévèrement.

Les résultats constatés sous ce chapitre démontrent combien les prestations des écoles neuchâteloises sont appréciées par les personnes formées. L'offre du système de formation peut donc être qualifiée de très riche et de très appréciée, ce qui doit sans conteste constituer un atout pour notre région.

## **2.6 CARACTÉRISATION DU PARCOURS, ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU TITRE** (mobilité professionnelle, formation subséquente, chômage)

En termes de mobilité professionnelle, les résultats montrent sans surprise que le pourcentage de diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés décroît avec le temps, soit 27.2% pour les diplômés 2014 contre 18.3% pour les diplômés 2012. Il apparaît par ailleurs clairement que les diplômés poursuivant leurs études effectuent quelques années de pratique avant d'entamer une formation du type Tertiaire B, ce qui n'est pas le cas pour les diplômés qui obtiennent un CFC et une maturité professionnelle qui se dirigent plus directement vers une formation du type Tertiaire A. Pour ce qui concerne la situation de recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, elle est logiquement plus fréquente pour les diplômés 2014 avec 12.5% que pour les diplômés 2012 avec 6.3%.

D'une manière générale, les porteurs de titres de type en école à plein temps sont nettement plus enclins que les autres diplômés à poursuivre leur formation une fois leur certificat obtenu et privilégient une formation subséquente en haute école. Les porteurs de titres de type dual qui poursuivent leur formation le font quant à eux aussi bien en haute école qu'en école supérieure, voire par un autre apprentissage. Quant à la situation de recherche d'emploi, son occurrence décroît avec le temps, ceci de manière plus marquée pour les formations de type dual. En effet, 13.2% des diplômés 2014 sont en situation de recherche d'emploi, contre 5.5% des diplômés 2012, ceci pour une formation de type dual. Les chiffres correspondants pour une formation en école à plein temps sont de 11.5% et de 9.2%.

## **2.7 AUTRES ÉLÉMENTS PERMETTANT D'ÉCLAIRER LES CHOIX PROFESSIONNELS** (âge, genre)

En fonction de l'âge et du genre des diplômés questionnés, les résultats ont tendance à être différent. Ainsi, l'âge moyen lors de l'obtention du titre est de 22.3 ans (sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans). Il est supérieur à 24.0 ans pour les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Santé et Social, soit environ deux ans au-dessus de la moyenne. A l'inverse, l'âge moyen lors de l'obtention du titre pour les domaines Economie – Administration, Vente – Achat, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration se situe au-dessous de 21.0 ans. Enfin, dernier point de comparaison, certains domaines professionnels sont essentiellement féminins avec moins de 15.0% d'hommes, à l'image des domaines Santé et Social. A l'opposé, les domaines essentiellement masculins avec moins de 15.0% de femmes sont les domaines Bâtiment – Construction, Transports – Logistique – Véhicules et Informatique – Multimédia. Les différences en termes de proportion de femmes et d'hommes sont donc très marquées, avec certains domaines quasi exclusivement féminins, respectivement quasi exclusivement masculins.

### **3. CONSÉQUENCES AU REGARD DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE**

Le présent rapport accompagné de son annexe constitue une mine d'information pour le Conseil d'État. Les principales constatations permettant de mettre en exergue la qualité de la formation en mode dual sont les suivantes :

- Le porteur d'une certification acquise en mode dual met plus de deux fois moins de temps à s'insérer que celui qui a obtenu sa certification en école à plein temps.
- Il y a près de trois fois plus de réorientation pour les titulaires d'une certification obtenue en école à plein temps que pour ceux ayant obtenu leur CFC dans une formation duale.
- La formation en mode dual engendre une satisfaction plus grande chez la personne certifiée que la formation en école à plein temps.

Ainsi, dans l'immédiat, ce rapport permet :

- De fournir de précieuses données aux conseillers en orientation afin qu'ils relayent ces informations aux jeunes en période de choix. Les conclusions en lien avec chaque secteur permettront ainsi aux jeunes et à leurs parents de construire un choix professionnel en toute connaissance de cause. Pour rappel, ceci est également un objectif de la rénovation du cycle 3 qui se formalise par l'introduction de l'éducation aux choix.
- D'alimenter les réflexions en cours en lien avec le plan d'action pour l'avenir de la formation professionnelle et la dualisation du domaine technique dont il a été question dans le rapport 15.030 sur la Réforme du FFPP.
- De questionner deux domaines qui présentent des résultats insatisfaisants quant à leur avenir : le domaine Informatique – Multimédia ainsi que le domaine Economie – Administration. En effet, ces deux domaines présentent des résultats très faibles sur certains indicateurs. Il s'agira de prendre des mesures afin de limiter l'offre dans ces formations et de maximiser les chances pour les jeunes de s'insérer sur le marché du travail ou de poursuivre des études de niveau tertiaire.

### **4. CONCLUSION**

Les considérations ci-dessus permettent de fournir un éclairage sur le devenir professionnel des jeunes suite à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité CFC, respectivement d'une attestation fédérale de formation professionnelle AFP; et d'éclairer ainsi le choix professionnel des jeunes en fin de scolarité. Si la situation globale semble plutôt satisfaisante, des différences marquées entre types de formation et domaines professionnels apparaissent en effet, ceci aussi bien en termes de situation professionnelle à la fin de la formation, de débouchés, d'évaluation de la formation reçue ou encore d'itinéraire professionnel.

En bref, une formation duale permet de s'insérer plus rapidement dans le marché du travail qu'une formation en école à plein temps avec des recherches d'emploi durant respectivement 1.6 mois et 3.5 mois. Les diplômés en école à plein temps sont également plus nombreux à avoir connu le chômage depuis l'obtention de leur titre, soit 33.8% contre 26.2% pour les porteurs d'un titre dual. Pour illustrer ces propos, au moment de l'enquête, 3.9% des titulaires d'un titre du domaine Social sont à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage), contre 16.4% pour le domaine Informatique – Multimédia. Par ailleurs, le temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail est de moins d'un mois et demi pour certains domaines (Bâtiment – Construction, Vente – Achat et Agriculture) alors qu'il est de plus de trois mois pour d'autres (Economie – Administration, Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale).

Parmi les diplômés exerçant une activité professionnelle, 73.1% d'entre eux ont trouvé un emploi dans leur métier et 14.4% dans un métier proche. Seul un diplômé sur huit occupe donc un poste ne correspondant pas à sa formation et la proportion de diplômés des écoles à plein temps qui travaillent dans un autre métier est de 28.9% alors que cette proportion pour les diplômés des formations duales se monte à 10.3%.

Les résultats montrent que les formations de type dual correspondent largement aux exigences du poste occupé, ce qui est moins le cas pour les formations en école à plein temps. En termes de satisfaction, les diplômés de type dual sont plus de 85.0% à accepter de recommander leur formation à un ami, contre 73.8% pour les titulaires d'un diplôme en école à plein temps. L'appréciation est par contre nettement plus sévère pour le domaine Informatique – Multimédia avec une notation de 4.4 et un taux de recommandation de 55.4%.

Par cette enquête, le Conseil d'État répond ainsi à la motion déposée par le groupe socialiste le 27 janvier 2013 intitulée « CFC en poche, et ensuite ? » portant sur le devenir professionnel des titulaires d'un certificat fédéral de capacité CFC ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle AFP et propose son classement tout en précisant que l'acceptation du classement de cette motion n'aura aucune conséquences financières négatives.

Veillez agréer, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 10 février 2016

Au nom du Conseil d'État:

*La présidente,*  
M. MAIRE-HEFTI

*La chancelière,*  
S. DESPLAND

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>RESUMÉ</b>	<b>1</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>2. SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE (ANNEXES 1, 2 ET 3)</b>	<b>3</b>
<b>2.1 OBJECTIFS</b>	<b>3</b>
<b>2.2 DÉMARCHE</b>	<b>3</b>
<b>2.3 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS</b>	<b>4</b>
<b>2.4 DÉBOUCHÉS À L'ISSUE DE LA FORMATION</b>	<b>4</b>
<b>2.5 ÉVALUATION DE LA FORMATION REÇUE</b>	<b>5</b>
<b>2.6 CARACTÉRISATION DU PARCOURS, ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU TITRE</b>	<b>6</b>
<b>2.7 AUTRES ÉLÉMENTS PERMETTANT D'ÉCLAIRER LES CHOIX PROFESSIONNELS</b>	<b>6</b>
<b>3. CONSÉQUENCES AU REGARD DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE</b>	<b>7</b>
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>7</b>